

A2S NAUTIC 56
SARL au capital de 3 000 euros,
en cours d'immatriculation au RCS de VANNES,
dont le siège social est situé : 14 ALLÉE DU SUROIT 56000 VANNES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS DU 3 JANVIER 2024

Le 3 janvier 2024, à 14h00

Les soussignés,

Madame Marie-Lise RUELLO, demeurant 14, ALLÉE DU SUROIT 56000 VANNES

Monsieur Arnaud SOUCHET, demeurant 14, ALLÉE DU SUROIT 56000 VANNES

seuls associés de la société SARL A2S NAUTIC 56, au capital de 3 000 euros (RCS VANNES), dont le siège social est situé 14 ALLÉE DU SUROIT 56000 VANNES, et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé,

nomment en qualité de Co-gérants de la Société :

Monsieur Arnaud SOUCHET

Demeurant 14, ALLÉE DU SUROIT 56000 VANNES
Né le 27 novembre 1970 à LAVAL (53).
De nationalité FRANÇAISE
Nommé sans limitation de durée à compter de ce jour

Madame Marie-Lise RUELLO

Demeurant 14, ALLÉE DU SUROIT 56000 VANNES
Née le 4 avril 1972 à VANNES (56).
De nationalité FRANÇAISE
Nommée sans limitation de durée à compter de ce jour

Monsieur Arnaud SOUCHET et Madame Marie-Lise RUELLO acceptent les fonctions de Co-gérants qui viennent de leur être respectivement confiées et déclarent, chacun en ce qui les concerne, n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Leurs rémunérations seront fixées ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à
Le

VANNES
3 janvier 2024

Madame Marie-Lise RUELLO

Signé électroniquement le 03/01/2024 par
Marie-Lise RUELLO



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Monsieur Arnaud SOUCHET

Zone de signature
Signé électroniquement le 03/01/2024 par
Arnaud SOUCHET



A handwritten signature in black ink, consisting of a single loop and a short horizontal stroke.